

Inscriptions sahariennes

Lionel Galand

Les voyageurs et les auteurs qui décrivent les stations sahariennes de gravures rupestres mentionnent fréquemment la présence d'inscriptions «en tiffinagh», isolées ou voisines de figures avec lesquelles elles ne sont pas nécessairement associées. Les caractères de ces inscriptions appartiennent à un type d'écriture attesté sur une aire immense et aux époques les plus variées. La technique de la graphie semble être toujours la même: disposition et orientation très libres des lignes, absence de séparation entre les mots (il y a des exceptions), tracé géométrique et non cursif des lettres (croix, cercle, point, etc.), indifférence à la notation des voyelles (sauf dans certains cas) et des consonnes géminées. Mais, comme on pouvait s'y attendre, cette écriture s'est diversifiée en plusieurs alphabets, encore imparfaitement reconnus, qui diffèrent par la forme ou par la valeur de certaines lettres.

La nature et l'âge des documents, rupestres ou non, permettent de les répartir assez grossièrement entre quelques grands groupes:

1. Les *écrits touaregs* sont les plus «faciles» à étudier avec quelque précision, puisqu'on peut procéder à des enquêtes directes sur les alphabets et sur les emplois qui en sont faits: écriture sur des rochers, mais aussi sur des arbres, sur le sable, sur des bijoux, sur le cuir, l'étoffe ou le papier, etc. Naturellement la langue de ces écrits est le touareg, c'est-à-dire une branche du berbère. Dans sa conception traditionnelle, l'écriture n'est pas destinée ici à fixer de longs textes, encore moins des textes littéraires. En revanche elle se prête fort bien à des jeux (de cryptographie par exemple) dont l'importance dans la vie sociale n'est pas négligeable. De plus, on assiste aujourd'hui à des emplois nouveaux, dans la presse notamment. La technique même de l'écriture complique la lecture, même pour les locuteurs berbérophones. Ces difficultés sont encore plus sensibles lorsqu'on est en présence de textes rédigés dans un parler différent ou dans une forme ancienne, comme cela semble être le cas pour certaines inscriptions rupestres du pays touareg.

2. Les *inscriptions libyques* ainsi appelées parce que les Grecs nommaient «Libye» l'Afrique du Nord, constituent un ensemble de documents antiques découverts au Maroc, mais surtout en Algérie et en Tunisie; malgré leur nom, elles n'ont pas de relation privilégiée avec la Libye actuelle, qui au contraire, jusqu'à présent, n'a pas livré de véritable «libyque». Ce sont presque toujours des stèles funéraires, qui ne présentent pas le même style ni le même alphabet dans toutes les régions. Un petit groupe, trouvé à Dougga (Tunisie), se distingue des autres par la nature des textes et par la disposition horizontale des lignes, due à l'influence punique; ce groupe comporte du reste des bilingues, rédigées en libyque et en punique, qui ont permis d'identifier une partie des lettres libyques; l'une de ces bilingues est datée de 138 av. J.-C. La langue (vraisemblablement fractionnée en dialectes) des inscriptions libyques est considérée comme une forme ancienne du berbère, mais les données berbères actuelles sont loin de l'éclairer aussi bien qu'on le dit souvent.

3. Le groupe des *inscriptions rupestres* est le plus nombreux, le plus disparate et le plus mal connu. Il comprend, outre les inscriptions proprement touarègues mentionnées ci-dessus, celles de contrées où le berbère n'est plus parlé aujourd'hui. Beaucoup se trouvent au Sahara ou sur son pourtour. Mais il faut signaler aussi les documents du Grand Atlas marocain, où a été reconnue une inscription que G. Camps estime antérieure au VI^e siècle av. J.-C.; — les inscriptions peintes de la Grande Kabylie (qui, à mon avis, ne doivent pas être incluses dans les libyques); — enfin les *inscriptions des îles Canaries*, dont une partie ressortit au même type d'écriture.

Ces documents appartiennent certainement à des époques très différentes, mais leur datation est presque toujours difficile, voire impossible actuellement. L'aire qu'ils couvrent coïncide, en gros, avec ce qui fut jadis le domaine de la langue berbère. Aussi est-il commode de donner au système de graphie qu'ils utilisent le nom *d'écriture libyco-berbère*, par référence aux deux groupes qui sont le mieux identifiés: le groupe libyque et le groupe touareg, donc berbère. On n'oubliera pourtant pas que, dans beaucoup de cas, la langue de ces textes n'est pas connue avec une totale certitude. Quant à l'origine de cette écriture, elle reste également obscure. Divers rapprochements ont été proposés, notamment avec l'écriture sud-arabique. Le nom de *tifinagh* (pluriel du féminin *tafineq*) est donné par les Touaregs aux lettres de leurs alphabets et devrait, en toute rigueur, être réservé à ces dernières; contrairement à ce qu'on lit parfois, il ne désigne en aucune façon un dialecte. Plusieurs étymologies ont été avancées pour ce terme. La plus courante le fait venir de *Punica* «les (lettres) puniques»: l'explication est phonétiquement et historiquement acceptable, à condition qu'on n'en déduise pas que l'écriture libyco-berbère a été empruntée directement aux Phéniciens: la forme de nombreuses lettres ferait alors difficulté, mais l'influence phénicienne, on l'a vu à propos de Dougga, s'est exercée sur un mode de graphie qui sans doute existait déjà, et cela a pu inciter à parler des lettres «phéniciennes», un peu comme nous parlons des chiffres «arabes» alors que l'écriture arabe ne les emploie pas. Il est en tout cas vraisemblable que l'écriture libyco-berbère a été marquée, au cours du temps et selon les régions, par diverses innovations individuelles ou collectives.

Ce bref rappel des conditions dans lesquelles se présente l'écriture libyco-berbère est destiné à expliquer les difficultés que rencontre presque toujours son déchiffrement et à montrer l'intérêt qu'aurait un répertoire systématique des documents. On peut certes continuer à opérer au coup par coup et tenter de lire, à l'aide de dictionnaires de berbère, telle ou telle inscription prise isolément. Mais on aura de la peine à dégager ainsi un système cohérent et à dépasser le stade de l'hypothèse. C'est ce qu'avait déjà compris le célèbre auteur de *People of the Veil* (1926), Lord Rennel of Rodd. La tâche la plus urgente semble être de collecter, de décrire et de classer les données. On a dit que les inscriptions rupestres sont des graffiti au contenu dépourvu d'intérêt. C'est aller un peu vite, puisque dans la plupart des cas elles n'ont pas été réellement lues. Et même si cela était, ces documents nous renseigneraient au moins sur les divers alphabets utilisés, résultat qui ne peut être obtenu que par la comparaison méthodique de textes bien localisés. D'où un double programme, que j'ai esquissé dans le *Bulletin archéologique* du Comité des Travaux historiques de 1984 (fasc. 15-16 B, p. 87-98: «Pour un répertoire des inscriptions libyco-berbères»): a) regrouper et classer les informations actuellement éparpillées dans les publications les plus diverses; — b) sur le terrain, procéder à des contrôles et à des relevés. La première partie du projet a été amorcée par un groupe de chercheurs, dans le cadre de mes conférences de l'Eco le pratique des hautes études, IVe Section. Pour la seconde partie, il serait précieux d'obtenir l'aide des voyageurs de toute spécialité qui, de plus en plus nombreux, se rendent au Sahara.

Il arrive parfois qu'on signale des inscriptions ou de pseudo-inscriptions, tracées dans une graphie qui n'appartient pas à un type reconnu. On peut même hésiter, dans certains cas, à décider s'il s'agit d'un écrit ou d'un dessin. Je suis d'accord avec A. Muzzolini pour estimer qu'il est souhaitable de tout recueillir, quitte à opérer un tri par la suite. Il est heureux, par exemple, que R. Rebuffat ait soigneusement décrit l'écriture qu'il a nommée «libyque de Bu-Njem»: découverts en Libye, ces caractères, qui évoquent le libyque sans toutefois se confondre avec lui, méritaient assurément l'attention.

La copie ou la photographie des documents (ou les deux, car l'une peut compléter l'autre) pourraient être accompagnées des indications suivantes: date; — lieu précis de l'observation (donnée permettant de dresser une carte); — nature du support (dalle, rocher, etc.); — technique de l'écriture (peinture, gravure, trait plein ou pointillé); — environnement épigraphique ou archéologique (autres inscriptions ou dessins, en relation ou sans relation visible avec le document signalé). A ces indications de base pourraient être ajoutés quelques renseignements complémentaires, si le voyageur en a le temps et la patience: dimensions moyennes des lignes et des lettres; — patine; — réactions éventuelles (même négatives ou apparemment fantaisistes) des observateurs locaux (guides ou autres). Les caractères libyco-berbères sont

théoriquement faciles à reconnaître et à copier, en raison de leur style géométrique. En fait, la qualité parfois médiocre des tracés, le mauvais état des supports et les conditions : défectueuses de l'éclairage rendent souvent la lecture problématique. C'est pourquoi il ne faut pas craindre de signaler aussi les inscriptions déjà connues ou supposées telles. Dans l'état actuel des choses, le répertoire ne souffrira pas d'abriter plusieurs fiches portant sur une même inscription.

© Lionel Galand/Pyramids, Segrate/Italia